

TRAVAILLEUR TEMPORAIRE - RENOUELEMENT

- ❑ 2 photographies récentes et conformes
- ❑ visa long séjour ou titre de séjour en cours de validité
- ❑ copie intégrale de l'acte de naissance avec traduction assermentée
- ❑ passeport (pages état-civil, cachet d'entrée en France)
- ❑ justificatif de domicile de moins de 6 mois à votre nom, en cas d'hébergement attestation sur l'honneur de l'hébergeant datée et signée ainsi que la copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour
- ❑ contrat de travail
- ❑ autorisation de travail correspondante
- ❑ élément de la déclaration sociale nominative de l'employeur vous concernant avant la demande de renouvellement du titre de séjour ou attestation d'activité ou attestation d'activité professionnelle des 12 derniers mois téléchargeable sur <https://www.mesdroitssociaux.gouv.fr/>
- ❑ formulaire « demande de titre » à compléter et à signer **(document à télécharger)**